



Association Hospitalière
DE BRETAGNE

DIRECTION RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA COMMUNICATION
Service Ressources Humaines
HLB/ELR/N° 52-2016

NOTE D'INFORMATION

Appel à candidatures

Un poste de moniteur principal d'atelier en agriculture biologique à temps plein est à pourvoir au sein de l'ESAT de Glomel rapidement.

La fiche de poste est en annexe de cet appel à candidature.

Les Personnels en contrat à durée indéterminée et en contrat à durée déterminée intéressés par ce poste sont invités à adresser leur candidature à la Direction des Ressources Humaines avant le **31 juillet 2016**.

H. LE BOUEDEC

Directrice des Ressources Humaines et de la Communication

Date : 06/06/2016	Diffusion générale
Affichage : - Pas d'affichage <input type="checkbox"/> - Permanent <input type="checkbox"/> - Jusqu'au 31/07/2016 <input type="checkbox"/> - 3 mois <input type="checkbox"/>	Conservation post affichage : - Oui <input type="checkbox"/> - Non <input checked="" type="checkbox"/>
Spécificité : - Annule et remplace la note N°.../... du - Aucune <input checked="" type="checkbox"/>	Disponible sur Blue Medi : - Oui <input type="checkbox"/> - Non <input checked="" type="checkbox"/>

MONITEUR PRINCIPAL D'ATELIER EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le moniteur principal d'atelier en agriculture biologique est responsable de l'atelier maraîchage.

Niveau de formation / expérience professionnelle : Certificat de qualification de moniteur d'atelier.

Expérience en agriculture biologique de 3 à 5 ans souhaitée ainsi qu'un certificat de spécialisation en maraîchage biologique.

Classification : Moniteur d'atelier 1^{er} classe, moniteur d'atelier principal en agriculture biologique en référence à l'annexe 10 de la Convention Collective du 15 mars 1966.

Mission :

- Il élabore et met en œuvre le planning de production et les orientations stratégiques et commerciales.
- Il coordonne le travail des moniteurs.
- Il est garant du respect et des droits des personnes en situation de handicap.
- Il apporte un appui technique aux moniteurs et est force de proposition auprès de la Direction.
- Il assure la gestion des approvisionnements et maîtrise les coûts dans les contraintes budgétaires.
- Il participe à l'élaboration des plannings annuels et propose les adaptations nécessaires en fonction de l'activité, des événements et des absences.
- Il veille au respect des règles de sécurité et des conditions de travail des travailleurs handicapés et des moniteurs.

Activités :

Le responsable de l'atelier maraîchage est garant :

- De l'encadrement des ouvriers en situation de handicap dans les activités d'atelier :
 - ✓ participe à l'élaboration des projets personnels et professionnels individualisés (3PI) des ouvriers
 - ✓ met en œuvre les 3PI des ouvriers dont il a la référence
 - ✓ prend en compte les particularités de chaque personne accompagnée
 - ✓ gère les conflits entre les ouvriers
- De l'encadrement des moniteurs d'ateliers :
 - ✓ informe des absences, retards, modifications de planning

- ✓ transmet les consignes aux moniteurs d'ateliers
 - ✓ contrôle et assure la maintenance des installations et du matériel de l'atelier
 - ✓ fédère et garantit la cohésion de l'équipe, décide si besoin
-
- De l'organisation de l'activité du maraîchage biologique :
 - ✓ assure la commercialisation des produits agricoles
 - ✓ gère les contacts, réception, et négociation avec les fournisseurs
 - ✓ développe la clientèle
 - ✓ assure le suivi des ventes et contrôle la qualité de la production
 - ✓ définit les plans de cultures
 - ✓ suit les obligations techniques et réglementaires en agriculture biologique
 - ✓ suit et met en œuvre le cahier de fertilisation et dossier PAC
 - ✓ assure la coordination des activités de production de l'atelier maraîchage
 - ✓ Transmet des bons de commandes, de livraisons, les devis au chef de service.

Responsable hiérarchique et fonctionnel : Chef de Service ESAT